

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2006

A. PRINCIPES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ET D'EVALUATION

Généralités

L'établissement des comptes se fait conformément :

- aux Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss GAAP RPC
- au Code suisse des obligations
- aux prescriptions de la Fondation ZEWO
- aux statuts de l'Association TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande).

Les comptes annuels reflètent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Dérogation au principe de la permanence dans la présentation et dans l'évaluation des comptes annuels

Conformément aux prescriptions de la Fondation ZEWO, qui nous a renouvelé en février 2006, le droit d'utiliser le label de qualité ZEWO, et conformément à la volonté du Comité et de la Direction de TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande), Genève, (TdH) dans un souci de **transparence** et d'établissement régulier des comptes annuels, nous avons modifié les principes régissant l'établissement des comptes 2006.

Ainsi, pour la première fois, les comptes annuels 2006 sont établis conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes, Swiss GAAP RPC. Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la Norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. Partout où cela était possible moyennant un effort économiquement acceptable, les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités de manière à permettre une comparaison aussi précise que possible avec ceux de l'exercice 2006.

Dorénavant et conformément aux Swiss GAAP RPC, les comptes annuels comprendront les états suivants :

1. Bilan
2. Compte d'exploitation
3. Tableau de financement
4. Tableau de variation du capital et des provisions
5. Annexe aux comptes annuels
6. Rapport de performance

A relever que le rapport de performance n'est pas soumis à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision, les indications provenant de ce rapport sont fournies dans le rapport d'activité de TdH, lui-même inclus dans le document « Rapport annuel 2006 ».

TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande), Genève

Principes appliqués en matière d'établissement du bilan et d'évaluation

L'exercice comptable couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006. La comptabilité est établie en francs suisses. En cours d'année, les opérations en monnaies étrangères sont converties en CHF au taux de change valable au moment de la transaction. En fin d'année, les actifs ou passifs en devises étrangères sont convertis en CHF au cours du 31 décembre.

Liquidités et placements à court terme

Les liquidités comprennent les soldes des caisses, les comptes postaux et les comptes courants bancaires. Ces liquidités et les placements sont évalués à leur valeur nominale.

Titres

Pour la première fois, les titres sont évalués à leur valeur boursière de fin d'année et non plus à leur valeur d'acquisition ; il en résulte une plus-value comptabilisée de CHF 113'636.31.

Créances diverses

Les créances diverses comprennent essentiellement l'impôt anticipé à récupérer et diverses avances pour frais. L'évaluation se fait à la valeur nominale.

Stocks de marchandises

Les stocks sont portés au bilan d'après leurs coûts d'acquisition et, sans valeur pour les articles invendus après 5 ans.

Actifs et passifs transitoires

Les transitoires sont évalués en fonction du principe de la délimitation exacte des charges et des produits sur l'exercice concerné (sauf exception, p.ex. décalage sur les projets en Inde financés d'avril à mars).

Immobilisations corporelles

Depuis des années, aucune immobilisation corporelle n'est portée à l'actif.

Hormis le parc informatique, les biens corporelles sont peu nombreux et anciens ; ils ont été soit reçus gratuitement, soit directement comptabilisés dans les charges d'exploitation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur valeur nominale, déduction le cas échéant de corrections de valeur.

Créanciers divers

L'inventaire des créanciers est établi ; l'évaluation se fait à leur valeur nominale.

Provision véhicules

TdH n'est pas propriétaire de véhicule de service. Cette provision sert pour le risque d'accident de véhicules privés utilisés lors d'activité de l'Association. Son montant correspond à l'évaluation maximale faite par le Comité.

TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande), Genève

Capital lié

Le capital lié englobe les moyens que l'Association utilise pour un but / un projet clairement déterminé et limitatif qui généralement se répartit sur plusieurs années. Le capital lié est formé de soldes provenant de collectes ad hoc, ainsi que de recettes et dons affectés qui représentent au 31 décembre des recettes temporairement supérieures aux dépenses des objectifs fixés.

Capital libre

Cette rubrique contient le solde des moyens financiers à disposition pour les utiliser conformément à ses buts. A l'intérieur de ce capital libre, à relever que le Comité considère le montant de CHF 400'000 comme une réserve fixe. Les autres réserves doivent figurer séparément dans les comptes et servent à se prémunir contre les risques.

Principes concernant le tableau de financement

Le tableau de financement présente le flux des disponibilités provenant des activités de l'Association. Comme les liquidités, placement à court terme et titres sont les réserves de trésorerie de toute organisation sociale d'utilité à but non lucratif, elles servent de grandeur décisive quant à la capacité d'action et aux projets de TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande).

Principes concernant le tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital décrit l'évolution entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, en distinguant les capitaux liés et ceux libres.

B. EXPLICATIONS CONCERNANT CERTAINES RUBRIQUES DES COMPTES ANNUELS

Bilan

Liquidités, placement à court terme

	2006	2005
	CHF	CHF
Caisses	5'037.56	2'424.00
Comptes postaux	251'074.95	181'706.55
Banques, c/c en CHF	356'006.23	106'385.48
Banques, c/c en EUR	421'359.64	208'084.16
Banques, c/c en US\$	450'658.25	301'063.75
Total des liquidités	1'484'136.63	799'663.94
Placement à court terme en CHF	700'000.00	680'000.00
Cumul	2'184'136.63	1'479'663.94

Titres

Le but suprême de la politique de placement est la protection du capital. Sauf placements reçus via des successions, legs ou donations, TdH n'investit pas dans les titres.

TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande), Genève

Stocks de marchandises

Dans un esprit de commerce équitable, TdH compte parmi ses activités la vente d'artisanat en provenance du Sud. A fin 2006, le stock de marchandises se compose d'articles d'artisanat et de mouchoirs.

Immobilisations corporelles

Les dépenses importantes effectuées en 2005 et 2006 liées à l'informatique (création de base de données et renouvellement des ordinateurs) ont été enregistrées directement en charges dans les Frais de gestion. A relever les donations liées à ces dépenses par divers organismes, encaissements inscrits dans les recettes avec affectation.

Capitaux étrangers à court terme

Les créanciers divers comprennent les comptes courants :

- Marche mondiale, solde provenant de divers financements d'activités réalisées par une coalition d'ONG lors de la Marche mondiale contre le travail des enfants, CHF 38'376.

- Dachverband, solde provenant de l'organisation faîtière de TdH Suisse et TdH Schweiz visant à coordonner les activités de ses deux secrétariats à Bâle et à Genève, CHF 517.

L'augmentation des passifs transitoires s'expliquent essentiellement par divers frais à payer concernant les activités 2006 (Campagne 2006, Mailing).

Capital libre

A relever que pour la première fois, les titres sont évalués à leur valeur boursière de fin d'année et non plus à leur valeur d'acquisition ; il en résulte une plus-value comptabilisée de CHF 113'636.31, montant qui a été entièrement attribué à la Réserve pour dépréciation de cours sur titres.

Compte d'exploitation

Charges salariales

Les salaires et charges sociales se répartissent ainsi :

	2006	2005
	CHF	CHF
Organisation et administration	383'954.00	329'792.76
Information et sensibilisation	350'282.35	521'517.57
Suivi de projets	286'152.20	275'873.62
Recherche de fonds	123'600.70	0.00
Total	1'143'989.25	1'127'183.95

Informatique

Voir explications ci-dessus, sous Immobilisations corporelles.

Bénéfice de change

Ce résultat s'explique essentiellement par les achats à terme de US\$ effectués dans le passé, à des cours avantageux par rapport à ceux de 2006.

TERRE DES HOMMES SUISSE (Section Romande), Genève

C. AUTRES INDICATIONS

	2006	2005
	CHF	CHF
Valeur d'assurance incendie		
Valeur d'assurance du mobilier, des installations informatique et des marchandises	291'500.00	291'500.00
Opérations à terme		
au cours convenu, en CHF	3'268'228.00	2'490'739.00
pour US\$ 2'740'000 à fin 2006 (US\$ 2'080'000 à fin 2005)		
Actifs mis en gage pour propre compte		
nantis auprès du Crédit Suisse compte tenu des opérations à terme susmentionnées :		
- liquidités	1'147'646.53	566'176.97
- placement à court terme	700'000.00	680'000.00
- titres	327'371.00	339'861.69
	2'175'017.53	1'586'038.66

Evénements survenus après la date de clôture

Nous n'avons pas connaissance d'autres événements pouvant avoir une incidence sur les comptes annuels 2006.

Gratuités reçues par l'Association

Pour certaines activités, TdH reçoit des dons en nature, en marchandises ou en prestations. Ces gratuités, au prix du marché, se montent :

- à CHF 101'303 pour la Marche de l'espoir, CHF 104'803 pour 2005.
- à CHF 1'533'100 de marchandises de la DDC, soit fromage et lait en poudre pour les partenaires de TdH et acheminés vers des dispensaires de brousse ou vers des centres de santé en Afrique (180'280 kg de lait) et en Amérique latine (5'000 kg de lait et 1'00 kg de fromage) ; CHF 1'460'100 pour 2005.
- à CHF 263'650 de loyer offert par la Ville de Genève, montant correspondant à une subvention tacite dont TdH bénéficie ; CHF 243'249 pour 2005.

Bénévolat

TdH a bénéficié à quelques 30'000 heures en travail nécessaires au développement de ses activités. Si ces contributions devaient être versées, cela représenteraient, à CHF 30/heure, environ CHF 900'000.

* * * * *